

l'autre JOURNAL

journal de l'association *l'autre* LIVRE

48 rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie - 75004 Paris

www.lautrelivre.fr

11^e Salon de l'autre LIVRE 2013 - Novembre 2013



Edito - « Nos Armes »

Nos armes, pour que notre 11^e salon de l'édition indépendante soit cette année encore un succès : **notre différence, notre qualité éditoriale, notre indépendance vis-à-vis des pouvoirs de l'argent et des médias qui en dépendent.**

Durant trois jours, notre salon, par les livres que nous présentons, est devenu incontournable et irremplaçable pour la sauvegarde du pluralisme.

A l'heure de la révolution numérique, à l'heure où l'édition se concentre et passe des éditeurs aux managers, les indépendants présents à notre salon sont, avec leurs livres « papier », une source de réflexion inépuisable et ô combien actuelle pour le lecteur !

Bien loin de s'inscrire dans une démarche réactionnaire ou conservatrice, le livre papier devient l'outil social, politique et poétique indispensable comme objet de résistance face à une industrie marchande réductrice et à une société du « tout fictif ».

Un livre c'est une rencontre et notre salon œuvre, avec ses **160 éditeurs** et leurs quelque **500 écrivains** présents pour échanger avec les lecteurs en toute convivialité.

Comme chaque année, pour découvrir et penser notre monde, des lectures, **présentations de livres, films et débats** se succéderont pour tous les publics, tous les âges et mêlant les genres littéraires.

Nous souhaitons aussi, à l'occasion du débat du samedi, profiter de ce 11^e salon pour questionner l'avenir face au développement à marche forcée des gadgets numériques qui plongent le livre, mais aussi

les auteurs, les libraires et même le lecteur, dans un avenir incertain.

Mais sans attendre, l'on peut déjà observer qu'il ne faut pas sous-estimer l'avenir dans une activité comme l'édition, et de surcroît indépendante, où la règle est l'éparpillement, voire parfois l'individualisme. Avoir constitué une association regroupant plus de 160 éditeurs-adhérents, et un salon accueillant chaque année plus de cinq mille visiteurs, est déjà une preuve de force et de vitalité.

Notre passion pour le livre est vive et nous ne sommes pas près de nous laisser décourager. Chacun pourra à l'occasion de ce salon imaginer un autre monde où les règles de l'économie marchande ne seraient pas les seules à structurer le quotidien et diriger les cerveaux, grâce à leurs écrans tactiles ou pas, un autre monde où l'utopie, la frivolité, la poésie auraient encore cours, où la crise n'aurait pas remplacé l'espoir, le rêve, le divertissement par les difficultés à vivre.



Cet autre monde existe, il vit dans les livres que les indépendants vous présentent les 15, 16 et 17 novembre aux Blancs Manteaux.

Je vous le dis, il est risqué pour vous de faire des projets, surtout s'ils concernent l'avenir. D'après Alphonse Allais

Gérard Cherbonnier

Président de l'association *l'autre* LIVRE

Inauguration du 11^e salon de l'autre LIVRE

Rejoignez-nous pour l'inauguration du 11^e salon de l'autre LIVRE, vendredi 15 Novembre, à partir de 18H30. **Bernard Ascal**, nous fera l'amitié, en compagnie de **Fabian Daurat** à la guitare, de nous présenter un extrait de son récital de poésie chantée *Les Voix du Large*.

Vous y entendrez quelques-unes des voix vives de la francophonie dont la parole, sans moindre complaisance envers les obscurantismes, est porteuse d'une essentielle et constante confiance en l'humain.

Bernard Ascal pourrait interpréter, ce vendredi 15 novembre, un poème des Ivoiriennes Tanella Boni et Véronique Tadjou, ou du Martiniquais Aimé Césaire, de la Québécoise Denise Desautels ou des Maghrébins Tahar Djaout et Abdellatif Laâbi, de la Syrienne Aïcha Arnaout ou, plus proche géographiquement, de Werner Lambersy, Bernard Noël, Lucien Wascelin, Philippe Soupault, ou encore de Pierre Marc Orlan.

Vous pourrez retrouver Bernard Ascal durant le salon sur le stand EPM. Il y présente sa dernière réalisation personnelle Pablo Picasso, Poèmes & Propos, et fêtera avec vous la sortie de son Hommage à Pierre Marc Orlan, un portrait de l'écrivain-auteur de chansons en 3 CD-audio et 1 DVD comprenant de nombreux documents rarissimes.



L'AUTRE LIVRE LIBERTÉ D'ÉDITER
www.lautrelivre.net

**11^e SALON INTERNATIONAL
DES ÉDITEURS INDÉPENDANTS**

DU VENDREDI 15 AU DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2013
VENDREDI 14H00-21H00 / SAMEDI 11H00-21H00 / DIMANCHE 11H00-19H00

ESPACE D'ANIMATION DES BLANCS-MANTEAUX
48, RUE VIEILLE-DU-TEMPLE 75004 PARIS METRO HÔTEL-DE-VILLE
ENTRÉE GRATUITE

l'autre LIVRE

BeaFrance MAIRIE DE PARIS

ReLire : le numérique ou le numéraire ?

Depuis le 1^{er} mars 2012, une loi permet de numériser les livres déposés avant 2001 à la BNF pour le dépôt légal. Un « Comité scientifique », proclamé « représentatif » décide que tel livre est « indisponible ». On ne sait pas bien ce que veut dire ce terme. Disons qu'il s'agira des livres mis comme « indisponibles » dans telle ou telle base de données. Alors le livre sera numérisé.

Si quelqu'un (l'auteur ou l'éditeur) veut s'y opposer, il le pourra mais en utilisant des moyens assez compliqués où il devra apporter la preuve que ce qui était à lui jusque-là, est bien à lui. Il semblerait que hors du prétendu « livre numérique » (qui n'est en réalité pas un livre mais un ensemble de pages de site Internet), point de salut. Il y a urgence. Les foules de lecteurs se présentent devant les palais de la République, en hurlant : « On veut des livres numériques » et on veut « ces livres-là », justement ceux qui ont eu un tout petit tirage, ceux que personne ne connaît !

Ce qui est urgent, c'est de mettre en ligne le livre, passé inaperçu il y a peu, et que le « petit éditeur » n'aura pas su ou pas pu promouvoir suffisamment. (On le sait tous les « petits éditeurs » sont des méchants qui ont choisi ce métier non pas pour faire connaître les textes et leurs auteurs mais justement pour les empêcher d'être connus ! Et ils tirent de leur commerce des revenus inférieurs au RSA, uniquement pour ça : pour empêcher le lecteur de lire !)

Etrangement tout cela se fait sans qu'en apparence les « médias », les syndicats, les hommes politiques n'en discutent, n'expriment des opinions contraires. Tous seraient d'accord, hors de la numérisation, point de salut. (Voir pourtant les nombreux cris d'alarme que l'on peut découvrir un peu partout sur Internet).

L'unanimité est la même qu'autrefois au sujet des haies entre les champs : il faut détruire toutes les haies, pour moderniser l'agriculture, et la Bretagne doit, si elle veut survivre, ressembler à la Beauce. Tout le monde intelligent est d'accord et les experts surtout, à moins que ce ne soient les groupes de pression. On sait ce que donnent ces unanimités-là et moi je m'en méfie.

Cette idéologie consistant à dire : vous exploitez mal votre bien, nous allons le récupérer, vous montrer comment faire, l'exploiter à votre place, pour « le plus grand bien de tous » (bien sûr !), est celle qui a sévi pour justifier la colonisation et ses abus. C'était évidemment pour « le bien de tous » que l'on expliquait aux Camerounais comment cultiver l'hévéa. (Voir Gide et Albert Londres, *numérisés ou pas*). Et c'est évidemment « pour le bien de tous » que l'on explique aux « petits éditeurs » et aux auteurs comment exploiter leurs livres... en les exploitant à leur place. On ne se défait pas si facilement de bonnes vieilles habitudes consistant à expliquer aux autres ce qu'ils doivent faire « pour le bien de tous ».

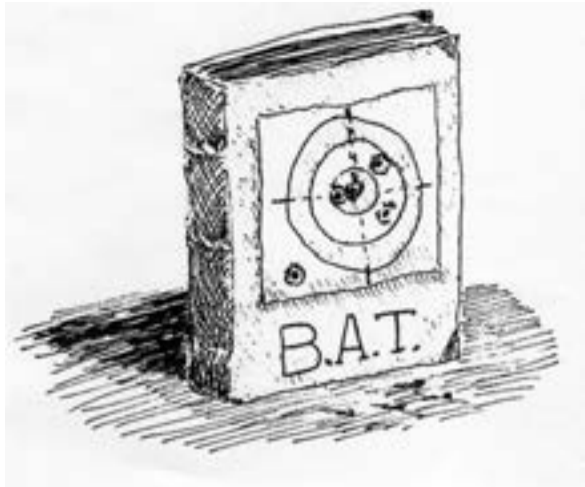
Mais il y a un autre aspect des choses qui passe tout aussi inaperçu, sauf des juristes, et je cite : « La loi du 1^{er} mars 2012 amène un changement de raisonnement et de paradigme en matière de propriété intellectuelle. Jusqu'à présent, et ce depuis 1957, le droit moral comportait pour l'auteur la possibilité de divulguer ou de ne pas divulguer son œuvre. La loi sur la numérisation des livres indisponibles part du principe inverse... Un livre a [maintenant] vocation à devenir un bien public, et non plus la pensée privée d'un auteur que celui-ci accepte ou non de diffuser » (Valéry Montourcy, dans un article paru sur le site Actualités - 09/13).

Auteurs, vos écrits ne sont plus à vous. Big Brother en est désormais propriétaire !

Enfin, un troisième point : on a compris l'argument selon lequel cette loi aura pour effet de « mettre à l'abri » des œuvres de l'avidité de trois grosses compagnies américaines en les numérisant avant qu'elles ne le fassent. Bel acte de confiance !

Mais surtout, à mon avis, conception bien dépassée du texte, du livre et du lectorat.

En numérisant, à grands frais, des textes (pour la plupart de ceux édités entre 1990 et 2001, déjà numérisés par les éditeurs, faut-il le rappeler ?)



pour les rendre accessibles à des systèmes informatiques (les liseuses actuelles) dont rien ne dit, bien au contraire, qu'elles constitueront les « appareils de lecture » du futur, on prend le risque, en voulant être « moderne à tout prix », de passer pour « ringard bien cher » dans très peu de temps. Car le « texte numérique » semblable au « texte papier » n'a sans doute pas un grand avenir devant lui. Ce que l'on veut faire - le plus vite possible - c'est un site internet, en noir et blanc, sans image, sans sons, sans liens, rebaptisé « livre numérique ». Etrange « modernité » ! (mais nous sommes la patrie du Minitel !). Et le public le comprend qui est bien loin de se ruer sur ces « vieux livres numériques » qui n'apportent rien de plus qu'un texte papier. (On nous dit 1 à 2 % des achats, dont la moitié par les pouvoirs publics).

Mais peut-être, si l'on ne peut échapper à ReLire, si l'on ne peut discuter, en arrêtant tout de suite cette usine à gaz inutile et dispendieuse, **la seule solution sera-t-elle alors, en un mouvement de grève, de ne plus déposer nos livres à la BNF**, en attendant que chacun revienne avec les pieds sur terre ?

Et peut-être faudra-t-il que nous inventions un autre système de vente, de distribution, de diffusion, sans passer par la Bibliothèque nationale de France, pourtant une institution honorable, mais qui semble aujourd'hui trop soumise aux groupes de pressions qu'autrefois on appelait « factions ».

Il nous faut sans doute résister à l'emprise de ces grandes compagnies qui, avant de s'emparer des livres, se sont déjà emparés des esprits, grâce à leurs « lobbies » si efficaces.

Charles Mérigot

Méli-Mélo

La TVA sur le livre, prévue pour le 1^{er} Janvier 2014, **reste finalement à 5,5 %**. Inscrite dans les promesses électorales présidentielles, puis dans le projet de loi de Finance pour 2014, la baisse de la TVA de 5,5 à 5 % a été finalement abandonnée par l'assemblée nationale en accord avec le gouvernement.

Pour avoir écrit le poème « **Nous sommes tous la Tunisie** », en référence au Printemps arabe, le poète Mohammed al Ajami a été condamné à 15 ans de prison par l'émirat du Qatar.

Le magazine **Challenges** a publié en juillet son classement 2013 des premières fortunes de France. On y trouve :

- La famille Lefebvre (400 millions d'euros), propriétaire des Editions Législatives, Francis Lefebvre, Dalloz... 50 millions de bénéfice net.

- Arnaud Lagardère (245 millions d'euros), propriétaire de 9,3 % du groupe Hachette, premier groupe d'édition en France.

- La famille Gallimard (200 millions d'euros), groupe d'édition qui a racheté Flammarion en septembre 2012.

A noter ensuite la présence de La Martinière et du descendant des fondateurs du groupe Albin Michel.

Rentrée littéraire : 555 romans français et étrangers sortent entre août et octobre de cette année (646 l'année dernière) avec un nombre de premiers romans (86) qui part à la hausse (69 l'année dernière).

Pour des raisons budgétaires, en particulier liées à l'augmentation de 150 % de la location de l'Espace des Blancs Manteaux, l'association l'autre LIVRE n'aura pu, pour le 11^e salon, offrir aux visiteurs un catalogue papier 2013 des éditeurs indépendants. Remplacé par ce journal et par la mise à disposition à l'entrée du salon du site internet de l'association.

www.lautrelivre.fr

**Le catalogue permanent
des éditeurs indépendants**

Lancé au printemps 2013, le nouveau site de l'autre LIVRE est conçu comme un outil de communication et de visibilité importantes pour notre association, mais aussi pour tous ses membres qui voudront le nourrir en annonçant leurs événements et leurs publications.

Trois critères sont au cœur de ce nouveau site. Tout d'abord, un



site facile d'utilisation, afin que tous puissent se l'approprier.

Ensuite, un site social et participatif, de manière à permettre à nos lecteurs qui aiment nos titres de nous épauler dans la diffusion de notre travail. Enfin, un site qui devait être pensé par des lecteurs, pour des lecteurs.

Grâce à ce nouvel outil, nous pouvons avoir une vitrine virtuelle pour nos adhérents, nos actions, et nos revendications.



Le « Plan Livre » bientôt à l'assemblée

Comment conforter la chaîne du livre et par quoi est-elle menacée ?

En 1981, la loi dite Lang sur le prix unique du livre (de fait une loi Jérôme Lindon) avait rassemblé les métiers du livre contre ce qu'elle avait clairement perçu comme une menace : la « Fédération Nationale d'Achat des Cadres » et les « grandes enseignes » qui s'emparaient alors des « produits culturels ». La réplique démocratique des métiers du livre fut si efficace que, trente ans après, la spécialiste du livre au *New York Times* observait que le pays de l'étatisme jacobin faisait mondialement figure de « pays de cocagne » de la librairie, et donc de la diversité et de la qualité du livre et de la lecture. En trente ans le marché du livre et sa distribution ont évolué. Les prédateurs de jadis sont devenus les victimes de plus gros et plus avides, plus cyniques aussi, et bien plus efficacement destructeurs : chaque emploi de précaire sous-qualifié créé dans « l'amas zone » et ses émules détruit vingt postes qualifiés et gratifiant en librairie. [voir *En Amazonie* de Jean-Baptiste Mallet, Fayard 2013.]

À terme, en considérant la compulsion numérique-nihiliste des bibliothèques publiques et la stratégie revendiquée au nom du *redressement* productif (« les licenciements d'aujourd'hui sont les emplois précaires de demain ») ce sont les 200 000 emplois de la filière livre qui sont menacés aussi bien que la diversité éditoriale qu'elle rend possible.

Face à cette évolution inquiétante, la puissance publique, toutes orientations politiques confondues, manifeste (là comme ailleurs) sa parfaite impotence. La dernière « mesure phare » en date étant l'annonce d'une nouvelle sinécure bureaucratique (aux frais du contribuable) : la création d'un « médiateur du livre ». En France « l'exception culturelle » se manifesterait donc par la nécessité d'appointer des médiateurs... pour faire respecter la loi !

Pourtant chacun (et tout particulièrement les ex-libraires de Virgin, Chapitre et bientôt... la FNAC) a parfaitement compris que le problème vient notamment des « agitateurs culturels » dématérialisés, délocalisés et défiscalisés (et pourtant subventionnés), et que la raison pour laquelle chaque mois des librairies indépen-

dantes disparaissent ou licencient, c'est l'absurde politique d'achats publics (18% du marché de la librairie). Le « livre » numérique ne correspond pourtant à aucune demande réelle du public (1,8 % du marché français, soutenu « à bout de bras » par 80 % de commandes publiques !)

Huit mois après avoir alerté le président du Centre national du livre, la ministre de la Culture et le Syndicat de la librairie française (SLF), au fil de brochures argumentées qui circulent désormais dans toutes les librairies [voir *Correspondance avec la classe dirigeante sur la destruction du livre et de ses métiers*, de Dominique Mazuet, Éditions Delga, juillet 2012 et tout dernièrement *Critique de la raison numérique* Delga 2013], une Association de défense des métiers du livre (ADML) s'est constituée. Elle a immédiatement proposé un « plan livre » à la mission mandatée par l'Inspection générale des affaires culturelles [notifié fin octobre 2012 au cabinet de la ministre par le rapport de la DGIC qu'elle a mandaté dès sa prise de fonction], puis à la commission des Finances de l'Assemblée nationale, visant d'abord et au titre de premières mesures d'urgence, permettant de rétablir des conditions commerciales et d'exploitation pérennes pour les librairies indépendantes, débouché essentiel de la diversité éditoriale :

- Rétablir la « compétitivité » concurrentielle par la qualité de service et valoriser le service et la fréquentation des librairies. Grâce à un comptoir national des libraires, fédérant toutes les librairies indépendantes et les éditeurs indépendants de France, sous forme de coopérative d'intérêt public, permettant à chacun de ces libraires et éditeurs de proposer à ses clients, au même prix unique du livre, le service « demain chez votre libraire », qui garantira aux lecteurs de disposer en vingt-quatre heures du livre de leur choix (dans la librairie qu'ils auront géolocalisée sur le site du comptoir) ;

- compléter et préciser la loi sur le prix unique du livre, notamment pour interdire les remises déguisées (frais de port gratuits pratiqués sur Internet) ;

- refondre démocratiquement les modalités des marchés publics des bibliothèques pour mettre un terme aux dérives qui, depuis quelques années, ont conduit au désastreux monopole clientéliste qui, partout, détruit les librairies indépendantes bien plus sûrement que les majorations de taux de TVA, en imposant le critère de proximité comme seul susceptible de discriminer les soumissionnaires en dehors du prix.

En quelques mois l'ADML et son « Plan Livre » ont rallié les élus locaux (Pascal Cherki et Danièle Pourtaud) de l'arrondissement parisien où ils virent le jour [*Le XIV^e arrondissement est actuellement le quartier de Paris où le livre et la lecture sont les plus fortement soutenus par les élus qui y maintiennent les manifestations populaires que sont la « fureur des mots » et la « nuit des libraires » dont la candidate socialiste à la mairie, Anne Hidalgo, est décidée à s'inspirer*], la commission des finances de l'Assemblée Nationale, la Fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication (Filpac) de la CGT, l'association des éditeurs indépendants « l'autre livre », qui ont rejoint les auteurs, éditeurs, libraires, lecteurs, traducteurs, correcteurs, imprimeurs, papetiers, commerciaux, transporteurs, magasiniers, typographes, artistes, etc. qui constitueront l'association.

La ministre de la Culture, déjà interpellée par Jean-Marie Beffara, rapporteur spécial de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, peut d'autant moins éluder le « plan livre » de l'ADML, que les mesures urgentes qu'il préconise font désormais l'objet d'une proposition de projet de loi initiée par le député Pascal Cherki et instruite par l'ADML, et que cette proposition risque fort de devenir un projet soutenu par le groupe socialiste puisque elle a été l'objet de la réunion du 2 octobre à l'Assemblée nationale conduite par Pascal Cherki (député), avec une délégation de l'ADML (comprenant l'autre LIVRE) reçu par le groupe socialiste et son président Bruno Le Roux.

Aymeric Monville

Le « chaînon manquant »...

La « chaîne du livre », puisque c'est ainsi que l'on désigne un ensemble qui ignore le mot « ensemble », la chaîne du livre – donc – est composée de maillons, d'éléments qui chacun proclame son importance, se proclame essentiel.

On ne disputera pas ici le rôle de chacun – de l'auteur (par qui tout commence, non ?) au libraire, de l'éditeur au distributeur, du diffuseur quand par chance il y en a un...

Si les maillons acceptent – bon gré, mal gré – l'idée de la chaîne (en admettant que cette chaîne se vive véritablement comme telle, et l'on me permettra quelques doutes, et ce n'est pas le moindre mérite de nos amis de l'ADML que d'y œuvrer) bras dessus bras dessous, en quelque sorte, il semble qu'un élément essentiel soit mis à l'écart des préoccupations. Je ne prendrai même pas la peine de souligner la place marginale de l'auteur dans ces discours, au mieux faire-valoir de l'héroïque fantaisie des véritables acteurs du commerce – grand et petit. Non. Ce que l'on désigne ici par « chaînon manquant », c'est... le lecteur.

Tout se passe comme si le « marché du livre » était un périmètre clos, à jamais défini.

Tout se passe comme si, au sein de ce pré carré, la bataille devait faire rage entre la « petite » et la « grande » édition, entre le livre – objet ô combien matériel – et le virtuel, entre la grande distribution et le petit commerce, etc. Il y a quelques années, de « grands » éditeurs avaient même cherché noise aux bibliothécaires, pour la mise en place d'un « droit de prêt », prêt quasiment assimilé au « photocopillage ».

Et le lecteur, dans tout ça ?

Le lecteur assisterait les bras croisés à un débat dont il sent trop bien qu'il ne le concerne pas. **Et le lecteur a mieux à faire que de croiser les bras, puisqu'il tient un livre entre ses mains.**

Qui donc, aujourd'hui, pose la question du « marché du livre » comme marché, justement, dont on se dispute les parts sans jamais en interroger ni le volume, ni les contours ?

Examiner quelques enquêtes commanditées par le Ministère de la Culture donne pourtant le vertige. Le pourcentage de « grands lecteurs » (plus de 20 livres

par an) ne cesse de baisser : 28% des Français de plus de quinze ans en 1973 ; 26% en 1981 ; 24% en 1988 ; 16% en 2008 (dernière enquête).

Le pourcentage des non-lecteurs ? 36% en 1997 à 37% en 2008 pour les hommes, 35% en 1997 à 39% en 2008 pour les femmes...

Par ailleurs, ce recul du lectorat commence avant l'irruption massive des nouvelles technologies. Le problème de la lecture dans notre pays ne se résout pas à la concurrence faite au livre par d'autres formes de « loisirs » ni, donc, par l'irruption des NTIC dans la vie quotidienne.

Il faudrait aussi interroger comment cette notion de « loisir » envenime le rapport à la lecture, renvoyée au « futile », au « superflu », mais aussi interroger comment le « parc de loisirs » modélise le rapport à la nature (quant à la culture... n'en parlons pas !) comment – via « le sport » - le culte de la performance impose la déesse « entreprise » à tous les aspects de la vie quotidienne, comment la « nécessité » de ne pas « perdre de temps » instaure et impose un temps morcelé, éviscéré, qui ne peut inviter à la recherche du « temps perdu », justement, car l'écriture comme la lecture supposent un temps suspendu, un temps hors-temps, un temps hors-jeu, et l'arbitre va siffler...

A rien ne sert de « vitupérer l'époque ».

La question du lectorat est une question complexe, une question gigogne.

Si la proportion des « grands lecteurs » diminue fortement, on peut certes s'en inquiéter. Mais que fait-on, dans cette inquiétude, des non-lecteurs ? Si le lecteur interroge, le non-lecteur n'interroge-t-il pas ?

En partant du principe que la littérature d'une époque donnée produit les lecteurs dont elle a besoin, que fabriquent donc les littératures d'aujourd'hui ?

En partant du principe qu'une société produit les lecteurs dont elle a besoin, quels sont les rapports de domination qui régissent le lectorat ?

Les enquêtes publiées par le Ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français (citées plus haut) font apparaître que 88% des banlieusards avaient lu au moins un livre dans les 12 derniers mois en 1981, pour 77% en 2008.

Les habitants de Paris intra-muros étaient 95% dans ce cas en 1981, et 87% en 2008. S'il y a un recul dans les deux cas, l'écart se creuse.

Cet écart se creuse aussi pour la fréquentation des bibliothèques : 22% pour la banlieue en 1981 contre 21% pour Paris, et 21% pour la banlieue en 2008, contre 31% pour la capitale...

La question du lectorat doit d'abord se poser comme nécessité démocratique (au fait, parenthèse supplémentaire, dans les mêmes périodes de référence, une partie significative de l'électorat n'a-t-elle pas opté pour l'abstention ?) et il convient – plutôt que de se lamenter sur son recul – de réfléchir aux conditions de son extension. Les réponses possibles sont sans aucun doute multiples, et c'est tant mieux, mais impliquent un volontarisme politique qui semble aujourd'hui aux abonnés absents. Saluons ici les auteurs qui se cognent aux rencontres, aux lectures publiques, aux ateliers d'écriture... Saluons tous ceux qui leur permettent de le faire. Saluons tous ceux qui se battent pour la lecture publique, pour les bibliothèques municipales comme pour les bibliothèques des Comités d'Entreprises [cf. l'ouvrage de Jean-Michel Letierri, dernièrement réédité par nos amis du Temps des Cerises : « *Aux Livres, Citoyens* », à qui cet article doit beaucoup].

On voudra bien pardonner à l'auteur de ces lignes de poser plus de questions que de proposer de réponses. Mais n'est-ce pas le propre d'une véritable invitation, à débattre comme à innover ?

Le 23/09/2013, date anniversaire de la mort de Pablo Neruda

Eric Maclos

Chargé de mission de « L'Autre Livre »



Débat : « l'autre LIVRE face aux nouvelles technologies »

Samedi 16 Novembre - 15 H

L'association l'autre LIVRE a souhaité cette année porter le débat sur la question des nouvelles technologies en raison de l'actualité :

La numérisation forcée de nos livres par l'État, la disparition des librairies, le livre devenu un produit marchand comme un autre, l'incontournabilité de Amazon, la compulsion du tout numérique... Autant de questions, de bouleversements, et d'enjeux pour les éditeurs indépendants qui publient d'autres livres, hors champs médiatique et mercantile.

- **Sylvie LABAS**, librairie, ADML - association des métiers du livre
- **Nicolas GARY**, directeur de publication « Actualité.com », consacrée à l'économie du livre
- **Marc PEYRADE**, Filpac CGT
- **Charles MÉRIGOT**, éditeur
- **Gérard CHERBONNIER**, Président de l'autre LIVRE



interviendront ensemble pour confronter, échanger sur ces sujets et alerter, mobiliser la chaîne du livre de l'auteur au lecteur s'il y a dérive ou danger.

« **A quoi bon publier des livres alors, quand on est éditeur ? Pourquoi persister à lire des manuscrits, conseiller des auteurs, prendre des risques financiers, s'user le moral et les nerfs à défendre bec et ongles des ouvrages qui, dans leur grande majorité, ne feront qu'un petit tour au pays merveilleux des lecteurs et s'en iront rejoindre les rivages surpeuplés de l'oubli ? Nous connaissons plus d'un éditeur qui se la pose presque quotidiennement, cette question. Et malgré cela, ils y reviennent toujours. Ils se laissent séduire par un nouveau manuscrit, ils s'emballent pour un nouveau projet. Et de nouveaux volumes voient le jour, encore et toujours, toujours et encore.**

Pourquoi ? Mais parce que les livres ne sont pas que de simples blocs de papier ni de vulgaires objets de consommation. Certes, les livres ont un prix, notifié en euros. Ils ont un coût aussi, mais leur vraie valeur n'est pas là. Non, au-delà des histoires qu'ils nous racontent, des mondes qu'ils nous écrivent, les livres sont avant tout des messagers, des intermédiaires, des médiateurs. C'est Hermès qui maintient l'espoir. Ce sont des liens entre les hommes : c'est nous qui les lisons, mais ce sont eux qui nous lient... » **Luc Vidal et Stéphane Beau - extrait de Editeurs, Bons à tirer ? revue Chiendents**

Dans le retroviseur, le 10^e salon de l'autre LIVRE

En 2012, l'association l'autre LIVRE offrait à plus de 5000 visiteurs la possibilité de découvrir plus de 2000 livres, qui font rarement les têtes de gondole, quelque 400 auteurs de 150 maisons d'éditions dont, à noter, la présence d'éditeurs de Guyane, d'éditeurs de province, mais aussi de Belgique, de Suisse, ou du Québec.

Un annuaire détaillé des maisons présentes était remis à chaque visiteur. Un annuaire qui fut, après le Salon, utilisé pour communiquer sur l'édition indépendante, et envoyé à nombre de librairies indépendantes.

Cet annuaire est encore disponible (et gratuit !) auprès de l'association, n'hésitez pas à le demander à l'accueil du salon.

Les deux débats 2012, l'un sur « 10 ans de défense de l'édition indépendante », en présence d'éditeurs, de libraires et d'associations, et l'autre sur le « tricentenaire de Jean-Jacques Rousseau », ont été particulièrement suivis, ainsi que les lectures organisées par les éditeurs directement, comme la rencontre avec Béatrice Tanaka.

A noter également le succès médiatique du 10^e salon de l'autre LIVRE et des dix ans de l'association. La presse papier, comme Le Nouvel Observateur, Le Magazine littéraire, le Parisien... ou les radios (Aligre, Orient), ou BFM TV, portèrent un intérêt particulier sur l'association et l'édition indépendante.

La visite, lors de l'inauguration du salon, du maire du IV^e, Christophe Girard, et du député de Paris, Pascal Cherké, nous prouve et nous conforte sur l'intérêt que

les pouvoirs publics portent à l'édition indépendante et à notre association.

Le salon de l'autre LIVRE, devenu depuis quelques années « le salon international de l'édition indépendante », est aussi l'un des rendez-vous incontournables d'échanges entre les éditeurs indépendants : sur leur situation, celle du livre, de la lecture et de la marchandisation des biens culturels. Cela s'est concrétisé par une rencontre de tous les exposants le dimanche matin avant l'ouverture.

Notre salon se présente pour les éditeurs comme un lieu stratégique et incontournable pour défendre nos maisons indépendantes, une opportunité en raison du faible coût de participation aux frais et une réelle possibilité de conquérir des lecteurs.



Responsable de publication : Gérard Cherbonnier
Rédacteurs : Charles Mérigot, Aymeric Monville, Eric Maclos, Noëlle Joffard, Gérard Cherbonnier.
Crédit illustrations : © revue Chiendents - éditions du Petit Véhicule -20, rue du Coudray, 44000 Nantes ; JM Marche (dessin page 1) ; photos : Sébastien Benoiton pour l'autre LIVRE.

Mise en page : La Botellerie - 49320 Vauchrézien
Impression : imprimé à 5000 exemplaires par la Botellerie - 49320 Vauchrézien - www.labotellerie.fr

* * *

Présidents d'Honneur de l'autre LIVRE : Francis Combes et Jean Ferreux

Conseil d'Administration de l'autre LIVRE :

Gérard Cherbonnier, Président (Éditions du Petit Pavé)
Edmond Janssen, Vice-Président (Éditions Delga)
Alain Gorius, Trésorier (Éditions Al Manar)
David Meulemans, Référent Internet (Éditions Aux Forges de Vulcain)

Charles Mérigot, Référent l'autre Lettre (Éditions La Ramonda)

Benjamin Lambert, Référent Mutualisation (Éditions Librécrit)
Ghislaine Brault-Molas, Référent Editeurs de Province (Éditions La feuille de thé)
Aymeric Monville, Référent Relation Chaîne du livre (Éditions Nemesys)

Chargé de mission en charge du salon : Eric Maclos
Attaché de presse : Marc Viellard

Méli-Mélo

Aux Livres Citoyens ! C'est le titre d'un livre-manifeste édité par le Temps des Cerises, de Jean-Michel Leterrier sur le livre et la lecture. Toujours sur l'état de l'édition, **Correspondance avec la classe dirigeante sur la destruction du livre et de ses métiers**, un essai de Dominique Mazuet, publié par les éditions Delga.

La revue Chiendents publie **Editeurs : bons à tirer ?** Un numéro consacré à la situation de l'éditeur indépendant aujourd'hui, avec un entretien de Gérard Cherbonnier, président de l'autre LIVRE.

* * *

On attendait que les médias grand public s'intéressent enfin à la loi relative à l'**exploitation numérique des livres indisponibles** au travers du registre ReLire. Initialement prévu sur Canal+ un reportage de 2 mn 50, où des auteurs s'inquiètent de ce que leurs œuvres puissent être numérisées sans qu'on leur demande la permission de le faire, a finalement été diffusé sur Direct 8. A ce jour, nombre d'auteurs, voire d'éditeurs, ignorent encore l'existence de ce registre et son fonctionnement... Le silence des médias autour du projet signifie-t-il quelque chose ?

* * *

Selon l'enquête 2012 du SNE, **le numérique représenterait 3,1 %** du CA de l'édition en France, si l'on inclut les commandes scolaires et universitaires.